

Communiqué de presse

Conseil informel des ministres de l'Emploi : Demande collective de réserver une place centrale aux politiques de l'emploi et au Conseil EPSCO au sein de la nouvelle gouvernance économique et nouvelles propositions concrètes de gouvernance pour atteindre cet objectif

La réunion informelle des ministres européens de l'Emploi et des Affaires sociales, qui s'est tenue ce jour à Bruxelles, était principalement consacrée à la place de l'emploi dans la nouvelle Stratégie Europe 2020 pour l'emploi et la croissance. Ce sujet a été discuté avec le Président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, au déjeuner de travail. La Vice-Première ministre et ministre de l'Emploi belge, Joëlle Milquet, a mené la discussion, en présence du Commissaire européen en charge de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Inclusion, László Andor, et de la présidente de la Commission de l'Emploi au Parlement européen, Pervenche Berès.

A. La Gouvernance économique

1. Introduction de la Présidence belge sur la gouvernance économique

La Présidence a introduit le point relatif à la gouvernance économique en constatant que si l'emploi est au cœur de la stratégie Europe 2020, il devra également être au centre de la future gouvernance économique.

Dans son analyse, la Présidence a souligné que cela appellerait deux changements majeurs :

1°- Il faudra tout d'abord reconnaître que si l'emploi est un élément de cohésion sociale indéniable, il est aussi (et tout autant) un élément fondamental de compétitivité et un facteur de croissance. Or, cet élément clé des politiques de croissance et de compétitivité, et donc les politiques macroéconomiques, n'a pas reçu l'attention qu'il mérite.

- Les politiques de l'emploi sont tout d'abord des facteurs de stabilité macro-économique et budgétaire à court et moyen terme :

En effet, **le taux de chômage/taux d'emploi** est un objectif classique de toute politique macro-économique de court et moyen terme et c'est précisément via l'emploi que se creuse le déficit par diminution automatique des recettes fiscales et sociales et par accroissement tout aussi automatique des dépenses liées au chômage.

- Les politiques de l'emploi sont également des facteurs clé de compétitivité et de croissance à plus long terme :

Du côté de l'offre de travail (augmentation du taux de participation sur le marché du travail, et en particulier des catégories avec le plus faible taux de participation, qualification et formation, flexicurité, les transitions de qualité dans et vers l'emploi et activation)

Du côté de la demande de travail (développement des PME, économie verte ou l'économie blanche, fixation des coûts du travail, en termes de salarial et de taxation, qui soient compatibles avec le développement de la croissance avec emploi ainsi que la stabilité de l'UEM – Union économique et monétaire).

2°- Ces différents éléments et arguments démontrent à quel point les politiques de l'emploi devront être au cœur des politiques macro-économiques et de croissance et de compétitivité, ainsi dès lors qu'au centre de la nouvelle gouvernance économique. La Présidence a soutenu le fait que le Conseil EPSCO devra jouer un rôle actif dans ce nouveau cadre de **gouvernance de la stratégie Europe 2020/gouvernance économique** en optimisant toutes les potentialités de l'article 148 du Traité. Les points suivants ont été présentés :

- Les politiques de l'emploi et de marché du travail doivent être intégrées dans les deux futurs mécanismes de surveillance tant macro-économiques que thématiques prévus dans les propositions de la Commission, et que le Conseil EPSCO y soit impliqué.
- Concrètement, les travaux du Conseil EPSCO devront s'intégrer au calendrier du futur semestre européen, afin de nourrir les travaux du Conseil européen de printemps et de juin.
- Le Conseil EPSCO devra modifier ses méthodes de travail, renforcer ses outils et la coordination avec ECOFIN.
- L'apprentissage mutuel et les échanges de bonnes pratiques devront être développés.
- Le suivi permanent des politiques du marché du travail nécessitera le développement d'indicateurs pertinents regroupés dans un **tableau de bord** liés aux lignes directrices emploi. Ce tableau de bord permettrait de prévenir le développement de déséquilibres macro-économiques sur le marché de l'emploi, qui pourraient fragiliser l'UEM.
- De plus, il sera important d'associer les partenaires sociaux de manière plus régulière et notamment avant l'adoption des recommandations de printemps et de juin.

2. Les recommandations relatives à la place des politiques d'emploi dans le cadre de la gouvernance économique soumises par les ministres au Président du Conseil européen, Herman Van Rompuy et la réponse de celui-ci

Un tour de table a permis d'établir une réelle vision convergente sur la volonté des ministres de l'Emploi de placer l'emploi au cœur de la stratégie Europe 2020 et des mécanismes de gouvernance, en y intégrant le rôle du Conseil EPSCO et en souhaitant l'adaptation de son travail au cycle de futur « Semestre européen ». Ils ont souhaité que les recommandations sur l'emploi deviennent un élément intégré des recommandations économiques globales et par pays qui seront adressées annuellement dans le cadre du nouveau « semestre européen ». Ils ont également souligné que l'article 148 du traité devait fonder les mécanismes de surveillance qu'ils soient macro-économiques ou thématiques.

Lors du lunch, le président du Conseil européen, Herman van Rompuy, s'est montré ouvert à l'analyse et aux propositions des ministres. Il a démontré à quel point seule une croissance

porteuse d'emplois pouvait permettre de sortir de la crise et à quel point l'emploi était un facteur de compétitivité. Il a considéré que l'EPSCO devrait jouer un rôle plus important dans la future gouvernance économique, que la coordination avec le Conseil ECOFIN était indispensable et que l'articulation entre les surveillances macro-économiques et thématiques devaient être revues.

La Présidence résumera les travaux dans le cadre d'un document qui sera envoyé aux Etats membres. Ce document reprendra les propositions consensuelles concrètes du Conseil informel, qui seront également présentées au Président Barroso. La présidence a chargé la Commission de préparer, en collaboration avec l'EMCO, une contribution concrète pour organiser cette nouvelle implication de l'EPSCO dans la gouvernance et de nouvelles modalités d'action pour les semaines à venir.

B. Des nouvelles politiques d'emploi face aux défis démographiques et climatiques

Après le déjeuner de travail avec le Président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, les ministres se sont penchés sur les grandes lignes des nouvelles stratégies qui doivent être mises en œuvre pour aborder les nouveaux défis dans les politiques de l'emploi.

1. Le changement démographique : augmenter et réorganiser la participation au travail et anticiper la création d'emplois blancs

Face au défi démographique et afin d'anticiper les conséquences majeures de l'allongement du temps de la vie, les ministres ont discuté les pistes de travail futures à mettre en œuvre dans le cadre des politiques de l'emploi.

Face à la diminution globale du nombre de travailleurs, et ses conséquences sur la croissance économique et sur nos finances publiques, les ministres ont essentiellement souligné :

- La nécessité d'augmenter la participation au travail et le vieillissement actif ;
- La nécessité d'adapter l'organisation de la carrière et les conditions de travail tout au long de la carrière professionnelle, ainsi que l'équilibre vie privée/vie professionnelle ; la formation continue ; et la santé et sécurité au travail.

Face à l'augmentation des demandes de services à la personne, les ministres ont mis en évidence la nécessité de créer des « emplois blancs ». Les questions spécifiques liées à la formation et aux qualifications, ainsi que celle du financement de ces emplois.

2. Politiques face aux changements climatiques : les emplois verts - une facteur indispensable pour la transition vers une économie compétitive à faibles émissions de CO2

Face au défi climatique, la transition vers une économie bas carbone entraînera des mutations économiques et industrielles d'ampleur qui affecteront les marchés de l'emploi.

Les ministres ont largement débattu des changements et conséquences de la transition vers une économie plus verte sur les marchés de l'emploi. Les ministres se sont tout d'abord accordés à reconnaître le potentiel d'emplois important que représentent les « emplois verts ».

Les points suivants ont été soulignés :

- L'anticipation et le rôle des compétences et des qualifications nécessaires à la transition vers l'économie bas carbone
- Le rôle des services publics de l'emploi et de l'accompagnement des travailleurs, en particulier les plus vulnérables.
- Le rôle des fonds structurels européens.

La Commission européenne a annoncé qu'elle publierait un document de travail sur l'emploi et du défi climatique. Les ministres de l'Emploi se sont réjouis de cette initiative. La Présidence a rappelé qu'elle ferait du développement des emplois verts et des politiques de l'emploi face au changement climatique une de ses priorités politiques essentielles, afin d'aboutir à des conclusions politiques concrètes et ambitieuses sur le sujet lors du conseil EPSCO de décembre 2010.

Pour tout renseignement complémentaire :

Benoit Lannoo (0476 76 19 43) et Emilie Rossion (0473 13 97 58)